CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, vendredi 10 février, à 7 heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session de février 1888 ; nomination du secrétaire, formation des commissions. — 2. Dépenses imprévues ; compte-rendu de l'emploi pendant la session écoulée. — 3. Octroi ; personnel ; révision du cadre des employés gradés. — 4. Octroi ; droits indûment perçus ; demande en remboursement ; M. Beuque et M. Oranie L'host. — 5. Bourses et subsides ; école des Beaux-Arts ; demande de bourse en faveur de M. Bermyn Constantin.

6. École nationale des arts industriels; souscription pour l'exécution du buste de M. Sadon; demande tendant à obtenir la participation du Conseil municipal. — 7. Comice agricole de l'arrondissement de Lille; concours de Roubaix en 1888; demande de subvention. 8. Enseignement; demande décrétation de postes d'adjoints dans diverses écoles communales. — 9. Chambre de Commerce; demande de participation dans les produits de la Condition publique. — 10. Bureau de bienfaisance; demande de supplément de subvention pour l'exercice 1887. — 11. Métrage public; demande d'un crédit supplémentaire pour 1887. — 12. Accouchements des femmes indigentes, demande d'un crédit supplémentaire pour 1887. — 13. Sectionnement des cantons de Roubaix; avis du Conseil municipal sur les résultats de l'enquête. — 14. Bâtiments municipaux; école de la rue Delezenne; construction d'un cabinet d'aisance spécial au logement du Directeur. — 15. id., école communale de garçons de la rue Archimède; demande d'agrandissement du préau couvert.

16. Bâtiments municipaux ; école maternelle de la rue Watt ; construction d'une marquise vitrée ; réception définitive. — 17. id. ; école maternelle de la rue Pierre-de-Roubaix; construction d'une marquise vitrée ; réception définitive. — 18. id.; école communale de la rue Sainte Elisabeth ; construction d'une galerie couverte ; appropriations diverses ; aménagement d'un local pour le cours de coupe et d'assemblage ; réception définitive. — 19 id. ; entretien des propriétés communales ; demande d'un crédit pour solder l'exercice 1887. — 20 id. ; école maternelle des rues Watt, des Anges, Pierre-de-Roubaix, Blanchemaille, de Flandre, de Condé, de Rome, de l'industrie et du boulevard de Strasbourg ; construction d'un mur de séparation dans la classe enfantine. — 21. id. ; Hôtel-Dieu ; transformation des greniers du pavillon central en dortoirs pour les gens de service. — 22. Voirie municipale. Boulevard de Cambrai; construction d'un tronçon d'aqueduc entre ce boulevard et la rue d'Inkermann ; réception définitive. — 23. id ; rue Brezin : mise en état de viabilité ; réception définitive. — 25. id.; rue des Vélocipèdes : mise en état de viabilité ; réception définitive.

25. Voirie municipale; égoût collecteur. Acquisition des terrains nécessaires à la construction. — 26. id.; fourniture d'eau, pour les besoins communaux; demande d'un crédit supplémentaire. — 27. id.; droits dus à l'octroi; demande d'un crédit. — 28. id.; parc de Barbieux; construction d'une serre — 29. id.; parc Rocailles, marché à passer avec MM. Lallemand et Tatoux. — 30. id.; chemin de grande communication n° 9; rectification à Wattrelos. — 31. id.; rue d'Isly; prolongement entre la rue de la Perche et de la rue Saint-Roche; avis du Conseil sur les résultats de l'enquête. — 32. id.; rues Heilmann, Turenne et du Brondeloir ; classement et mise en état de viabilité ; avis du conseil sur les résultats de l'enquête. — 33. id.; rue du Capitaine Aubert; construction d'un tronçon d'aqueduc. — 34. id.; rue du Fresnoy; construction d'un aqueduc. — 35. id.; boulevard de Paris ; augmentation de l'éclairage; pétition des propriétaires riverains.

36. Voirie municipale: enlèvement des immondices; mise en adjudication de la ferrure et des soins vétérinaires à donner aux chevaux. — 37. Id.; réparations des voies des tramways; demande d'un crédit spécial et mise en recouvrement des sommes dues par le syndic. — 38. Id.; rue Delezenne; demande de remboursement de droits de voirie indûment perçus. — 39. Id.; boulevard de Cambrai; demande de suppression du sentier dit : « Sentier Mouton. » — 40. Bâtiments municipaux; assurance du mobilier de l'ancien bureau de l'Octroi de la rue de Wattrelos; avenant.

Rapports des Commissions — 1. Fête de gymnastique des 7 et 8 août; règlement définitif; demande de crédit (M. Roche). — 2. Société de tir national ; demande d'augmentation de la subvention municipale. (M. Bulsine.) — 3. La Roubaisienne; demande de subvention pour le traitement d'un professeur de gymnastique. (M. Buisine).

4. Sapeurs-Pompiers; responsabilité en matière d'accidents ; proposition de MM. Ternynck frères. (M. Martel-Delespierre.) — 5. Sapeurs-Pompiers ; installation de signaux pour annoncer le départ du matériel en cas d'incendie ; demande d'un crédit ; (M. Martel-Delespierre.) — 6. Avertisseurs d'incendie ; réclamation de M. Toulet. (M. Fauvarque). — 7. Voirie municipale ; rue de Mons ; cession de terrain à la voie publique. (M. Bulsine.) — 8. id.; rue de la Lys ; demande de classement. (M. Chéron) — 9 id ; rue de Tuuis ; demande de classement. (M. Louage.) — 10. id.; rue Cugnot; construction d'une chaussée pavée. (M. Leclercq.) — 11. id.; rue Delezenne ; construction d'un tronçon d'aqueduc. (M. Roche.) — 12. École de natation ; acquisition d'un terrain rue Meyerbeer. (M. Senneville.) — 13. Bâtiments municipaux; école de la rue de l'Ommelet; construction d'une maison pour la directrice et les adjointes. (M. Dupire.)

14. Bâtiments municipaux; Condition publique; exhaussement d'un mur et pose de grillages. (M. Dupire) — 15. Id.; école maternelle de la rue des Anges; construction d'un préau couvert. (M. Dupire.) — 16. Eglise du Saint-Sépulcre ; projet d'achèvement; proposition de M. le curé Debacker. (M. Leclercq.)— 17. Legs de Mlle Ernestine-Bibiane Bulteau à la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres ; aliénation d'un immeuble; avis du Conseil municipal. (M. Comaré.) — 18. Enseignement ; cours municipal de comptabilité; révision du traitement du professeur. (M. Faidherbe.) — 19. Création d'une école de commerce. (M. Faidherbe.) — 20. Refuges de nuit et chauffoirs (M. Faidherbe.)

Un arrêté municipal vient d'être pris concernant le règlement des alignements et la mise en état de viabilité des rues d'Alger, d'Oran, Montgolfier.

Pendant quinze jours, du 6 au 20 courant, les pièces et le projet seront déposés au secrétariat de la mairie.

Violences d'ivrognes. — La journée de lundi a été féconde en arrestations d'ivrognes : nous ne parlerons que des plus mouvementées.

Dans la matinée un ouvrier du tissage Paul Wibaux, rue des Longues-Haies prolongée, se présenta à la fabrique.

Voyant son état, un surveillant César Fontaine, essaya de lui faire comprendre qu'il ne pouvait l'accepter, et l'invita à se retirer.

L'ouvrier devint furieux et porta au surveillant un coup de tête violent que celui-ci reçut sur la lèvre inférieure.

La blessure était légère heureusement. L'ouvrier fut arrêté.

Une autre scène, moins violente, a eu pour théâtre un estaminet de la rue de la rondelle : un jeune mouleur en fer, Alfred P..., après y avoir pris quelques consommations, prétendit entrer dans la cuisine : la dame du comptoir s'y opposa : Alfred lui administra un soufflet ; un agent fut mandé, qui le conduisit au poste.

Enfin, rue de l'Epeule, un tisserand, demeurant rue des Longues-Haies, a frappé, au cours d'une dispute, la dame Derouck, qui habite la rue des Fleurs.

Comme cette dernière avait prétendu se plaindre et se disait souffrante, on requit le docteur de Chabert qui la rassura ; puis on arrêta l'auteur de cette scène de violence.

Une bande d'écoliers couraient, lundi soir, dans la rue de la Balance, quand un chien, appartenant à un briquetier, se jeta sur une fillette d'une dizaine d'années, Eugénie Hespel, et la mordit à la jambe.

L'enfant fut très effrayée : elle demeura un instant sans pouvoir marcher ni même parler, et un agent dut la ramener chez ses parents.

Un rapport a été dressé à la charge du propriétaire du chien.

Deux habitants de la rue de la Guinguette ont été arrêtés mardi, sous inculpation d'un vol de trois gilets de laine, commis au préjudice de Mlle Wattiez, de Tourcoing.

Nous avons annoncé que les membres de la société le *Poisson d'or* avaient nommé, dans leur réunion du 29 janvier, comme leur président M. Victor Deplechin, président des jeunes pêcheurs du Nord.

M. Deplechin nous prie de dire qu'il regrette de ne pouvoir accepter ces fonctions.

Chronique colombophile. — La commission de l'*Union fédérale colombophile* a décidé :

1° Pour ses futurs concours la ville de Roubaix sera divisée en huit zones égales à 500 mètres.

2° Les pigeons vainqueurs seront classés d'après le calcul de la vitesse propre.

3° Le parcours des amateurs sera calculé à raison de une seconde par cinq mètres.

Les amateurs colombophiles sont priés de se pourvoir d'une carte zône, à cet effet une commission siégera au siège de la fédération chez M. Denis Destontaines, 127, rue de Tourcoing, les dimanches 5, 12 et 19 février de 10 heures à midi et de 3 à 5 heures du soir.

Tout amateur qui, à cette date, ne sera pas muni de cette carte, sera considéré comme faisant partie de la première zône.

Wattrelos. — Voici le mouvement de la population pendant l'année 1887 :

Naissances 612 ainsi réparties : enfants légitimes, 574 dont 305 garçons et 269 filles et 38 enfants naturels, 23 garçons naturels non reconnus et 1 reconnu et 14 filles non reconnues. — Mariages, 108, nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, 5. Nombre des enfants naturels ainsi légitimes, 8. — Décès, 360 ainsi répartis, 186 du sexe masculin et 174 du sexe féminin. Plus 36 morts-nés, dont 19 du sexe masculin et 17 du sexe féminin.

Ouverture de l'Hôtel du Commerce

Rue Nain, 20, Roubaix

Chambres pour voyageurs.
Restaurant à prix fixe et à la carte. Table d'hôte.
Pension.
Café style renaissance. Billards. 16448

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

L'affaire de la rue du Clinquet. — *La confrontation, l'autopsie, l'instruction. — Présomptions de meurtre.* — Fidèle Leclercq a été mis en présence du cadavre de Gustave Dutailleur, hier après-midi à l'Hôtel-Dieu. Il est resté impassible et a persisté dans son système de dénégations.

La veuve Dutailleur, confrontée aussi avec le corps de son mari, n'a manifesté aucune émotion : elle a fait preuve d'un cynisme révoltant.

Les résultats de l'autopsie ne nous ont pas été communiqués, mais de l'examen du cadavre on peut tirer la conclusion que le malheureux Dutailleur a été égorgé. En effet, la face est congestionnée la naissance de la poitrine est aussi d'un rouge vif, et le cou porte des égratignures.

Cette présomption serait du reste corroborée par la déclaration de la veuve Dutailleur. Elle persiste dans ses premiers aveux, d'après lesquels on a pu reconstituer la scène.

Dutailleur, en rentrant, avait adressé des reproches, bien justes, à sa femme sur son indigne conduite. Leclercq intervint, il saisit le mari à la gorge et le renversa. Les voisins avaient bien entendu le bruit de la chute, suivi, après un silence de quelques minutes, du râle de la victime.

Ce n'est, paraît-il, que le lendemain que la femme Dutailleur annonça aux voisins le décès de son mari ; le cadavre était resté couché sur le parquet dans la position où la mort l'avait saisi.

— *Aveux de Leclercq.* — A la dernière heure, nous apprenons que Leclercq, poussé à bout, a avoué que, dans la lutte, ayant été mordu à le jambe par Dutailleur, il l'a serré à la gorge, dans un accès de fureur.

Une alerte s'est produite lundi soir, sur la Grand'Place. On prétendait qu'un incendie venait de se déclarer. Les pompiers arrivèrent avec leur matériel, mais on chercha vainement le foyer de l'incendie, un simple feu de cheminée probablement.

Une tentative de vol a été commise avec une hardiesse extraordinaire, dans la nuit de dimanche à lundi, chez M. E. Delattre, cabaretier, rue des Carliers. Des malfaiteurs ont pénétré par le grenier, mais ils ont été interrompus dans leurs investigations par Mme Delattre qui allait se coucher vers 10 h. 1/2, et ils prirent la fuite par le même chemin, sans avoir eu le temps de rien emporter.

Halluin. — La gendarmerie de notre ville s'est rendue lundi à Wervicq pour constater un vol important commis dans cette commune, dans la soirée de samedi. M. Brienne, cultivateur, demeurant au hameau dit : *Mont de Wervicq*, avait quitté sa ferme, vers sept heures du soir, pour aller chez un de ses locataires le nommé Grimonprez, son voisin, qu'il quitta à 8 h. 3/4, pour de là se rendre chez le barbier Demaen.

Rentrant chez lui à 9 h. 1/2, qu'elle ne fut pas sa surprise de trouver sa porte ouverte et de rencontrer jonchant le sol, différents objets, entre autres une lampe qu'il s'empressa d'allumer. Que vit-il alors ? Une armoire et une garde-robe grandes ouvertes, et dont on avait jeté le contenu pêle-mêle sur le parquet. Pénétrant dans sa chambre à coucher, il trouva son coffre-fort forcé et constata qu'une somme de 395 francs en or et en argent, contenue dans deux sacs de toile, en avait été enlevée.

Le voleur est entré par un petit chassis à guillotine qu'il a enfoncé d'une poussée, puis, son vol commis, il est sorti par la porte d'entrée qu'il ne s'est pas donné la peine de refermer.

L'on est à sa recherche.

— Des malfaiteurs se sont introduits dans la nuit du 30 janvier dans une chapelle appartenant à M. Vanesland, brasseur à Halluin, en ont forcé le tronc et enlevé le contenu. C'est la seconde fois, depuis deux ans que pareil méfait se produit dans la même chapelle.

Les dégâts matériels sont évalués à une trentaine de francs.

S'adresser au bureau du journal, 42, rue des Poutrains, pour les fournitures de bureau et les commandes d'imprimés de tous genres : têtes de lettres, factures, memorandums, bulletins d'envoi, mandats, circulaires, registres spéciaux, livres à souches, etc. ; programmes et affiches de concerts, avis de naissance et de mariage, lettres de convoi et d'obit donnant droit à l'insertion dans le journal.

LAINES

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, TABLEAU SYNOPTIQUE DES FLUCTUATIONS DE COURS, E 1887 DU PEIGNÉ ET DE LA BLOUSSE, Buenos-Ayres, et RELEVÉ DES MOUVEMENTS DES CONDITIONS PUBLIQUES des principaux centres industriels du Nord. — Prix : 0.50 c.

LILLE

La lettre suivante a été adressée à tous les sénateurs et députés des 5 départements de la région du Nord : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme :

« Lille, le 31 janvier 1888.

» Monsieur le député,

» Vous avez dû recevoir, vers la fin d'octobre 1887, une lettre circulaire de l'*Union Nationale des Sociétés de Tir de France*, dans laquelle était démontrée l'utilité des grands Concours nationaux de tir et pour l'organisation desquels *l'Union Nationale* sollicite du Gouvernement une subvention de 100,000 francs par an.

» Nous venons, ce jour, rappeler cette missive à votre souvenir et solliciter, de votre sagesse et de votre patriotisme, le vote du projet de loi dont il est fait mention dans la circulaire précitée, projet qui sera déposé sur le bureau de la Chambre par M. Mérillon, député de la Gironde et président de l'*Union Nationale des Sociétés de tir de France*.

» Nous ne saurions trop insister pour obtenir votre appui dans cette question, car nous savons quels résultats ont produit les 2 premiers concours nationaux de 1884 et 1885.

» Ils ont eu pour effet d'augmenter considérablement le nombre de nos Sociétés de tir qui sont appelées à rendre de si grands services à la France.

» Que désire le Parlement ? réaliser des économies sur le budget.

» Ce n'est point une raison pour refuser à l'*Union Nationale des Sociétés de tir de France* le crédit qu'elle demande; au contraire, étant donné l'effet produit par les Concours Nationaux, le nombre des Sociétés de tir s'accroîtra dans une proportion telle que chaque canton possédera un stand où les militaires, rentrant en congé, pourront aller y entretenir les notions acquises au régiment et se perfectionner dans l'exercice du tir.

» Le Gouvernement pourra alors envisager sans crainte et adopter définitivement la réduction du service militaire actif à 3 ans ; on arriverait donc par cette subvention annuelle de 100,000 francs à réaliser une économie importante sur le budget du ministère de la guerre, tout en accordant aux Sociétés de tir cet encouragement si nécessaire à leur développement, et de plus, ce qui leur permettrait de donner à leurs concours Nationaux la même solennité qui préside aux fêtes de tir des nations voisines où on leur donne le caractère de fêtes nationales.

» C'est donc avec confiance que nous attendons la solution de cette question.

» Nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations empressées et respectueuses.

» *Le Président* :

» BOUCHER-CADART,

» Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris, Président du Conseil général du Pas-de-Calais, Président de la *Société de tir d'Hesdin*.

» *Les Vice-Présidents* :

» A. HARINKOUCK,

» Président des *Carabiniers Roubaisiens*.

» F. BAR,

» Président des *Volontaires Déthunois*.

» *Le Secrétaire*,

» E. FRÈRE,

» Directeur du journal : *le Carabinier-Gymnaste*.

» *Le Trésorier*,

» V. THELLIER,

» Vice-Président de la Société de tir : *la Lilloise*. »

Un enlèvement d'enfant. — Lundi matin, vers onze heures, la femme Adèle Sergent, veuve Pollaert, âgée de 49 ans, exerçant le métier de journalière et demeurant 37, rue des Roblets, à Lille, a déclaré au bureau de police d'Armentières que le sieur François Huyssemans, âgé de 43 ans, chanteur ambulant, avec lequel elle vivait maritalement, avait quitté le domicile commun en lui enlevant sa petite fille Louise, âgée de 7 ans. Une enquête est ouverte.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — La troupe du Grand-Théâtre nous a donné, dimanche, *La Voleuse d'Enfants*, de Grangé et Lambert Thibout. Ce vieux drame et trop connu pour que nous l'analysions.

Il a été très convenablement interprété. Mme Marie Laurent avait, à l'origine, marqué c'ette pièce d'une si puissante empreinte qu'elle avait rendu la tâche difficile aux artistes qui lui ont succédé. Mme Decorce s'est pourtant tirée à son honneur de son rôle et elle a trouvé des accents qui l'ont fait applaudir.

MM. Beauchamps, Dargyle et Annibert l'ont bien secondée. Ce dernier est un comique très fin et il me semble avoir de l'avenir.

Le spectacle s'est terminé par le *Petit Ludovic*, l'amusante comédie de M. Crisafulli, qui a été gaiement enlevée par les interprètes. M. Beauchamps à la un rôle qui lui convient à merveille. G. D.

Croix. — La Musique municipale de Croix a offert, mardi soir, un grand concert vocal et instrumental à ses membres honoraires. Le programme était très bien composé. Le public très nombreux a applaudi successivement MM. Desbonnet, Vancief, Cocheteux et Bécu.

La musique municipale avait ouvert la séance en jouant un *Allegro* militaire et l'ouverture de *Guillaume Tell*. Cette admirable page a été fort bien rendue.

Le ranz des vaches, l'*allegro* ont soulevé les applaudissements de toute la salle. *L'Union Chorale* a chanté avec beaucoup d'ensemble le chœur *Sous la Feuillée*.

La soirée s'est terminée par les *Charbonniers*. Cette amusante opérette a été interprétée avec infiniment de brio et d'entrain.

Mlle Vandermeeren a rempli à la satisfaction du public et des artistes les ingrates et difficiles fonctions d'accompagnateur.

NORD

Nos sénateurs. — M. Merlin, sénateur du Nord, a été nommé rapporteur spécial du budget de l'Algérie.

Commissaires de police. — Par décret de M. le Président de la République en date du 23 janvier dernier, M. Charles-Louis Lechaix, candidat reçu en 1887 est nommé commissaire de police à Merville, en remplacement de M. Gavrel, appelé au commissariat d'Yvetot (Seine-Inférieure).

M. Taillez, receveur ambulant des contributions indirectes, est nommé receveur buraliste à Marles.

M. Dumarqué, receveur à Pernes, est élevé sur place à la 3e classe de son grade.

M. Poulain, surnuméraire de sous-direction à Péronne (Somme), est nommé commis à Montreuil, en remplacement de M. Pernet, nommé avec avancement de classe à Hazebrouck.

M. de Guiselin, commis principal de sous-direction à Montreuil, est élevé sur place à la 4e classe de son grade.

Tabacs. — On sait que les consommateurs de province ont déjà aujourd'hui la faculté de se procurer, sans frais, par l'intermédiaire de l'entreposeur de leur arrondissement, toutes les variétés de cigares de luxe de la Havane que l'on ne trouve pas dans les débits ordinaires, cette excellente mesure, qui permet aux amateurs de cigares de la Havane de s'en procurer d'authentiques, a aussi bon compte que ces Havanes d'importation, qui ne sont le plus souvent que d'affreuses contrefaçons de fabrique anglaise ou allemande, vient d'être complétée.

L'administration des contributions indirectes, d'accord avec la direction générale des tabacs, vient de décider encore que désormais les consommateurs pourront également, par l'intermédiaire de l'entreposeur de l'arrondissement se procurer toutes les espèces de tabacs de luxe qui sont vendues dans les bureaux spéciaux, tels que : cigarettes de modules exceptionnels, tabac à fumer d'Orient, etc., etc., en boites, et deux espèces de cigares, l'une à 0 fr. 10, et l'autre à 0 fr. 125 le cigare.

L'administration n'a pas fixé de limite minimum à la demande, mais elle a décidé que toute demande d'une valeur inférieure à 25 fr. ne jouirait pas de la franchise du port.

Armentières. — *Agression contre des douaniers.* Lundi, vers une heure de l'après-midi, deux douaniers de la brigade de La Chapelle d'Armentières, les sieurs Alexandre Descamps et Jules Delaillieur, ont failli être écharpés par la foule, en pleine ville d'Armentières.

Habillés en bourgeois, ils filaient un individu qui leur semblait suspect, et qui affectait de se mêler aux nombreux groupes d'ouvriers se rendant à cette heure-là à leurs ateliers, lorsqu'arrivés au carrefour de l'usine à gaz, à l'entrée de la rue d'Ypres — et leur conviction faite — ils se mirent en devoir d'arrêter leur individu, et de fait ils lui mirent la main au collet. C'est alors que le fraudeur, et la foule rapidement ameutée, se révoltèrent et les deux douaniers furent entourés, bousculés tout en luttant contre l'opiniâtre résistance du fraudeur.

A bout de forces et de patience, et au moment où le contrebandier était parvenu à se dégager de leurs mains, un des douaniers tira son revolver. Aussitôt il fût saisi par un homme et entraîné rapidement dans le prochain bureau de tabac avant d'avant d'avoir pu se reconnaître.

Le buraliste, M. Meunier, secrétaire du commissaire central, aux cris de la foule, était sorti de chez lui et en voyant un homme brandir un revolver, s'était précipité sur lui et l'avait poussé jusque dans sa maison pour l'empêcher de se servir de son arme. Mais là, il apprit du douanier à qui il avait affaire; il courut alors de nouveau et enleva des mains de la foule, qui lui faisait un mauvais parti, le second douanier.

Pendant ce temps, le fraudeur s'était esquivé. La police, prévenue, a dispersé la foule. Il y avait bien là deux cents personnes contre ces malheureux douaniers dont le courage est au-dessus de tout éloge.

Un crime épouvantable. — Sous ce titre, nous avons annoncé l'horrible attentat dont a été victime un honorable officier ministériel de Rumilly (Ardennes), qui habitait naguère la ville de Berlaimont (Nord). Voici quelques nouveaux renseignements sur cette triste affaire.

Malgré ses horribles blessures et contrairement à ce qui a été annoncé, M. Joseph Taulet, huissier, n'a pas succombé. Il est actuellement soigné chez M. Letillois, aubergiste à Aubigny.

On sait aujourd'hui que M. Taulet a été jeté hors de son traineau et que l'assassin s'est servi de ce véhicule pour prendre la fuite.

On espère sauver l'infortunée victime de ce drame qui a fait grand bruit à Berlaimont.

On est, dit-on sur les traces de l'assassin qui, on le sait, a volé une somme de 16,800 fr. dont était porteur M. Taulet.

PAS-DE-CALAIS

Une baleine dans le détroit. — On écrit de Londres que la barque *France* a rencontré dans le détroit du Pas-de-Calais, à trois lieues environ au sud de Foreland, une baleine ayant de 25 à 35 mètres de longueur. Le navire a vu le monstre à la distance de 150 mètres. L'equipage l'avait pris d'abord pour la carcasse de quelque navire naufragé. La baleine se dirigeait vers l'est et nageait avec une vitesse remarquable, en lançant de l'eau à 20 et à 25 mètres de hauteur. Ses nageoires dorsales dépassaient le niveau de la mer de 5 mètres.

BELGIQUE

Tournai. — Hier, le Conseil communal de Tournai a élu un nouvel échevin en remplacement de M. Roger. 17 suffrages ont été exprimés : un billet blanc et 16 votants en faveur de M. Lentz. Celui-ci a été immédiatement installé et a prêté le serment requis par la loi.

La grâce de M. Vandersmissen. — La grâce de M. Vandersmissen serait signée ; il serait mis en liberté aujourd'hui ou demain. Sous toutes réserves.

Deux enfants brûlés vifs à Nederheim-lez-Tongres. — Trois habitations ont été brûlées à Nederheim. On a retiré des décombres les cadavres de deux enfants.

Le lord-maire de Londres à Bruxelles. — Le lord-maire de Londres M. de Keyzer, originaire d'Alost, assistera mercredi au bal de la Cour.

Parquets français et belge à Erquelinnes. Le parquet de Charleroi s'est rendu vendredi à la frontière près d'Erquelinnes pour y instruire une affaire d'incendie, allumée par des prévenus belges et français.

Cette formalité s'est accomplie dans les règles ordinaires : l'instruction a eu lieu en plein air; une table est placée sur la limite des deux territoires, deux pieds sur l'un, deux pieds sur l'autre; les magistrats se placent aux deux extrémités chacun sur son territoire.

Les prévenus sont amenés et étroitement gardés, car si l'un d'eux parvenait à s'avancer un peu plus loin que de règle et à mettre le pied sur le territoire étranger, il faudrait recourir à toutes les formalités de l'extradition.

Il y avait vendredi huit gendarmes de chaque côté pour empêcher pareille complication de se produire. L'instruction n'a pas duré moins de quatre heures. En plein air et par le froid qu'il faisait !

Nouvelle plage près de Heyst. — Un arrêté royal du 5 février, accorde à la commune de Knocke, pour y établir un service de bains de mer, la concession de la partie de la plage située sur son territoire, devant le village, à 250 mètres de part et d'autre de l'axe du bâtiment du phare.

Nouveaux mécontentements à l'arsenal de Mons. — Les ouvriers à la suite de la réclamation qu'ils avaient formulée il y a quinze jours, on leur avait promis de leur accorder le paiement de leurs salaires tous les quinze jours, ont manifesté leur mécontentement. Samedi, devait avoir lieu le règlement de la première quinzaine de février. Il n'en a rien été. Un ordre du jour affiché dans les ateliers les a avertis que le paiement ne se ferait que le lundi. Cet ordre du jour mentionnait, en outre, les autres époques de l'année auxquelles les ouvriers pourraient toucher leurs salaires. Un jour, c'est un mardi ; un autre jour, c'est un vendredi, et ainsi de suite.

Les travailleurs de l'arsenal (800 environ) réclament et désireraient que les paiements se fassent — comme c'est l'usage dans les autres ateliers — les samedis, de quinze en quinze jours.

Election communale d'Etterbeeck. — Toute la liste catholique passe.

Terrible accident à Liège. — Au passage à niveau de Val Benoit, aux confins de la ville de Liège, un nommé Notte, manœuvre à Sclessin, traversant la voie ferrée, a été atteint par la locomotive et renversé. Notte a eu les deux jambes coupées net au dessous des genoux. On a retrouvé un pied encore chaussé de son soulier; quant à l'autre, il n'a pas été revu.

La soirée de l'hôtel d'Aremberg, à Bruxelles. — Dimanche, la duchesse d'Aremberg à rouvert ses salons fermés depuis quinze ans, à la suite de la mort de son mari.

L'élite de la société bruxelloise avait répondu avec un empressement marqué aux invitations lancées par la duchesse d'Aremberg.

Le roi et la reine des Belges, ainsi que le comte et le prince Baudouin y assistaient.

La Cour, le corps diplomatique, le gouvernement, la législature et l'armée étaient brillamment représentés à cette soirée.

Les invités, au nombre de cinq cents, ont pu admirer toutes les richesses, toutes les splendeurs, tous les trésors artistiques accumulés depuis des siècles dans ce magnifique palais historique : des gobelins d'un prix inestimable, des toiles dues au pinceau des princes de l'art pictural sollicitent l'admiration de tous.

D'après les traditions de famille aucun libéral n'assistait à cette superbe fête.

Verviers. — *Ecole manufacturière.* — Dans sa séance de lundi, le conseil communal s'est occupé de l'école manufacturière qui doit être si utile au centre industriel ; la construction des bâtiments s'élèveraît à 400.000 fr, et les dépenses annuelles à 75 600 fr. Le gouvernement est disposé à accorder chaque année 30.000 f. et on espère que la province, de son côté, donnerait 15 000 fr.

Caisse d'épargne de Tourcoing

Séances des 5 et 6 février 1888

DESIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS NOMB.	VERSEMENTS NOUV. LIVRETS	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURSEM NOMB.	REMBOURSEM SOMMES
Tourcoing.	dimanche.	162	32	36.416 »	101	22 255 55
	lundi.....	56	15	14 776 »	38	7 195 29
Blanc-Seau.....		5	1	1.370 »	2	150 »»
Halluin		9	2	3 703 »	22	3 643 »»
Linselles.....		10	0	3.490 »	32	2.128 05
Roncq.....		19	4	4.519 »	26	3.984 27
Bondues.....		6	4	5 241 »	2	115 »»
Bousbecques		11	4	1 732 »	1	3 »»
Neuville.....		5	1	3 110 »	1	76 44
Mouveaux.....		3	1	1.220 »	»	» »
Totaux.		286	66	75 658 »	225	39.550 60

Administrateurs du mois de février 1888 : A Tourcoing, MM. Ernest Leprince, Emile Lehoucq, Emile Leigne, Léon Manaut. — Au Blanc-Seau, M. Dupont-Chopart. — A Halluin, M. Wattel Roy. A Linselles, M. V. Ghesquières. — A Roncq, M. J Manessiez. — A Bondues, M. Delefortierie. — A Bousbecque, M. L. Vanrullen — A Neuville, M. Cau-Carette. — A Mouveaux, M. Ch. Mazure

Avis important. — La Caisse sera fermée le lundi 13 février.

Ordre de service de la Caisse-Mère

HEURES des séances	HEURES des versements	HEURES des remboursem.
Dimanche de 9 h. 1/2 à midi	de 9 h. 1/2 à 11 h.	à partir de 11 h. 1/4
Lundi de 5 h. à 6 h. 1/2	de 5 h. à 5 h. 3/4	à partir de 6 heures

Les demandes de remboursements et le règlement des livrets se font pendant toute la durée des séances.

Bureaux à la Mairie, porte à droite du perron de l'Hôtel de Ville. *Le Caissier*, A. PAILLARD.

ETAT-CIVIL. ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 6 février.* — Cécile Six, rue de Menin, maisons Vanderbecken, 1. — Alphonse Senneville, rue St-Roch, 32. — Elise Terryn, rue Mazarin, cour Cambronne, 4. — Louis Lefebvre, rue Marquisat, 8 — Louis Verriest, rue Vaucanson, cour Roy, 4. — Fernand Dekée, rue de Blanchemaille, 7. — Germaine Tacekens, rue Duflet, 27. — Malvina Vandaele, rue Charlemagne, maisons Castel. — Jean Deridder, rue de l'Espérance, cour Vanoutryve, 3. — Laure Lecutier, rue de l'Epeule, maisons Agache. — Gabrielle Varvenne, rue Saint-Amand, 26. — *Mariages du 6 février.* — Auguste Wassenhove, 27 ans, professeur de musique, Grande-Rue, 76, et Mathilde Dekien, 20 ans, sans profession, rue Charles Quint, 21. — Emile Scherpereel, 25 ans, marchand de sable, Place Nadaud, et Jeanne Maes, 19 ans, ménagère, rue de la Chaussée, 11. — Hubert Verbrugge, 23 ans, rattacheur, rue de Barbieux, cour Cavrois 22, et Emma Gilman, 20 ans, soigneuse, rue de Denain. — Charles Crespel, 34 ans, patissier, à Tournai, et Coralie Bargibant, 25 ans, sans profession, rue de Mouveaux, 121. — Philippe Bluntzer, 26 ans, mécanicien, rue de France, 51, et Marie Menet, 23 ans, visiteuse de pièces, rue de l'Hommelet. — *Déclarations de décès du 6 février.* — Mélanie Depauw, 55 ans, ménagère, Place Faidherbe, cour Desrousseaux, 49. — César Desrousseaux, 65 ans, cylindreur, rue des Longues-Haies, 247. — Adèle Dubar, 53 ans, ménagère, rue Saint-Louis, 49. — François Leclercq, 31 ans, tuilisté, rue Watt, 82. — Pesière, présent sans vie, rue de Crocq, 26. — Alphonse Senneville, 12 heures, rue Saint-Roch, 32. — Marie Pinget, 27 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 29 janvier au 5 février.* — Louis Gydé, Touquet. — Hermance Masure, rue d'Enfer. — Jeanne Bayart, Crétinier. — Mélanie Mondet, Sapin-Vert. — Philomène Mazy, Vieille-Place. — Céline Imbrecht, Place — Irma et Julia Nutte, jumelles, Baillerie — *Publications de mariage* — Léopold Bertol, 30 ans, charretier, et Marie Scherpereel, 23 ans, servante. — *Mariage* — Gérard Vits, 33 ans, forgeron, et Marie Conard, 20 ans, tricoteuse. — *Déclarations de décès du 29 janvier au 5 février.* — Marie Vantieghem, 19 ans, tisserande, Houzarde — Ferdinand Sœns, 67 ans, sans profession, Saint-Liévin. — Louis Spriet, 91 ans 3 mois, sans profession, Hospice — Flore Desmullier, 24 ans 6 mois, tisserande, Vieille-Place. — Marie Vandriessche, 71 ans 4 mois, ménagère, rue du Greffier. — Pierre Bellin, 76 ans 2 mois, sans profession, Hospice. — Louis Steux, 64 ans 8 mois, tisserand, Saint-Liévin. — Philomène Mazy, Vieille-Place. — Sophie Herminet, 68 ans 7 mois, ménagère, Vieille-Place — Albert Legrand, 2 ans 5 mois, Vieille-Place. — Edouard Crommelinck, 3 mois, Carluyère.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 30 janvier au 5 février.* — Marie Six, rue Mirabeau. — Clémentine Durnez, rue Chevreul. — Adéline Boelaert, rue du Progrès. — Esther Fruleux, rue Verte. — Alma Verriest, rue de l'Avenir. — Irma Lesage, Grande-Rue. — *Publications de mariages.* — François Mathon, 25 ans, journalier, à Wasquehal, et Juliette Lemaire, 28 ans, journalière. — Henri Verplaetre, 23 ans, teinturier, et Coralie Dutrieu, 29 ans, bobineuse — *Déclarations de décès.* — Adelaide Bayard, 74 ans, rue Amiral Courbet. — Raymonde Barennes, 1 mois, rue du Nord. — Edmond Hersens, 1 mois 29 jours, rue des Ogiers.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 4 février.* — Désiré Tafareau, rue de la Latte. — Fernande Pollet, rue de Gand. — *Du 5.* — Jeanne Delesalle, aux Phalempins. — Emile Leignel, rue de la Boule d'Or. — Blanche et Romanie Waeguenaire, jumelles, rue des Phalempins. — Albert Ladessous, rue de Menin. — Marthe Leglay, rue de la Cloche. — Henriette Tourne, Blanc-Seau — *Du 6.* — Henri Destombes, Croix-Rouge. — Léon Debyttère,